MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE LA SANTÉ ORTHOPHONIE

En bref

- Grade universitaire offert : Maîtrise ès sciences de la santé (M.Sc.S.)
- Option de statut d'inscription : Temps complet
- Langue d'enseignement : Français
- Option d'étude (durée prévue du programme) :
  - avec projet de recherche et stages (6 trimestres à temps complet, soit 24 mois consécutifs)
- Capacité d'accueil : Limité
- Unités scolaires : Faculté des sciences de la santé (https://sante.uottawa.ca/), École des sciences de la réadaptation (http://sante.uottawa.ca/readaptation/).

Description du programme

Le programme d'orthophonie de la Faculté des sciences de la santé est un programme de 2e cycle menant au grade de maîtrise ès sciences de la santé (M.Sc.S.) en orthophonie. Il offre une formation spécialisée dans le domaine des troubles de la communication et a pour objectif de former des professionnelles et des professionnels de la santé compétents pour répondre aux besoins de la population francophone de l'Ontario et, plus largement, aux besoins des communautés francophones dans le contexte canadien bilingue et multiculturel.

Le programme vise à former des professionnelles et des professionnels qui possèdent une expertise dans le domaine du développement normal de la communication humaine et qui évaluent et traitent les troubles de la voix, la parole, du langage et de la fonction oropharyngée. Les orthophonistes travaillent dans différents milieux comme par exemple, les centres hospitaliers, les écoles et les centres de réadaptation, et rencontrent autant des enfants d'âge préscolaire et scolaire, que des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Leurs activités professionnelles comprennent, entre autres, le dépistage, l'évaluation, le counselling, la prise en charge, la réadaptation, la formation, la consultation avec d'autres personnes professionnelles, la recherche, l'enseignement et l'administration.

Le programme d'études suit les normes établies par le Conseil d'agrément des programmes universitaires canadiens en audiologie et en orthophonie (CAPUC- AO).

L'admission au programme d'orthophonie est contingentée. Le programme est structuré sur deux années (24 mois consécutifs) et comprend six trimestres obligatoires d'études à temps plein, y compris les stages. Ces stages peuvent s'effectuer dans des hôpitaux, des conseils scolaires, des centres de réadaptation, des cliniques privées ainsi que d'autres milieux.

Consortium national de formation en santé pour Francophones (CNFS)

Le CNFS est un organisme pancanadien dont le financement est assuré par Santé Canada. Il regroupe seize établissements de formation postsecondaire offrant des programmes en français dans différentes professions de la santé. Le CNFS vise à améliorer l'accès aux services de santé en français des communautés en situation minoritaire par la formation de professionnels de la santé francophones.

L'Université d'Ottawa est l'un des 16 établissements membres du CNFS. Son rôle est d'appuyer les étudiants, les professeurs, les chercheurs, les professionnels et les superviseurs de la santé qui font partie de ses 12 programmes ciblés (https://www.cnfs.ca/etudiants/#programmes-cibles) dans 3 facultés dont : la Faculté des sciences de la santé, la Faculté de médecine et la Faculté des sciences sociales. Ces programmes permettent ainsi d'accroître la présence et l'apport de professionnels de la santé francophones afin de répondre pleinement en français, aux besoins de santé des communautés et de contribuer de façon significative à leur mieux-être et leur plein épanouissement.

Autres programmes offerts dans la même discipline ou dans une discipline connexe

- Maîtrise ès sciences de la santé Audiologie (M.Sc.S.)
- Maîtrise ès sciences de la santé Audiologie (M.Sc.S.) avec Microprogramme en gestion et entrepreneuriat en santé
- Maîtrise ès sciences de la santé Ergothérapie (M.Sc.S.)
- Maîtrise ès sciences de la santé Physiothérapie (M.Sc.S.)
- Maîtrise ès sciences de la santé Physiothérapie (M.Sc.S.) avec Microprogramme en gestion et entrepreneuriat en santé
- Doctorat en philosophie Sciences de la réadaptation (Ph.D.)
- Doctorat en philosophie Sciences de la réadaptation (Ph.D.) – option à distance

Coût et financement

- Frais reliés aux études :

  Le montant estimé des droits universitaires (https://www.uottawa.ca/etudes/droits-universitaires-soutien-financier/droits-universitaires/) de ce programme est disponible sous la section Financer vos études (https://www.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/financement/).

  Les étudiantes et les étudiants internationaux inscrits à un programme d'études en français peuvent bénéficier d'une exonération partielle des droits de scolarité (https://www.uottawa.ca/etudes/droits-universitaires-soutien-financier/bourse-exoneration-partielle-internationaux/).

- Pour des renseignements sur les moyens de financer vos études supérieures, veuillez consulter la section Bourses et appui financier (https://www.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/bourses-appui-financier/).

Notes

- Les programmes sont régis par les règlements académiques (https://www.uottawa.ca/notre-universite/leadership-gouvernance/politiques-reglements/) en vigueur pour les études supérieures.
- La langue d'enseignement est le français. Sauf exception dûment autorisée, il est exigé que les travaux écrits, y compris les examens, soient rédigés en français. Les stages de formation clinique se font en français et en anglais.

Coordonnées du programme

Bureau des études, Faculté des sciences de la santé (http://sante.uottawa.ca/)
125 rue Université, pièce 232
Ottawa, Ontario, Canada

K1N 6N5

Courriel : fssante.bureau.des.etudes (fssante.bureau.des.etudes@uOttawa.ca)@uOttawa.ca (fssante.bureau.des.etudes@uOttawa.ca)

Exigences d'admission

Pour connaître les renseignements à jour concernant les dates limites, les tests de langues et autres exigences d'admission, consultez la page des exigences particulières (https://www.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/exigences-admission-particulieres/).

Pour être admissible, vous devez :

- Être titulaire :
  - D'un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent avec une moyenne d'au moins B (70 %). **OU**
  - Être en voie de terminer avec succès, dans une université canadienne reconnue, trois années à l'équivalent de 15 crédits par trimestre[1] dans un programme menant à un baccalauréat spécialisé de 4 ans[2], avec une moyenne pondérée cumulative minimale de A (85%) après le trimestre d'hiver de la troisième année.
- Avoir obtenu 3 crédits universitaires dans chacune des matières suivantes:
  - statistiques ou méthodes de recherche quantitatives de niveau intermédiaire
  - physiologie ou anatomie humaine
  - acoustique ou analyse des sons ou de la parole
  - psychologie du développement de l'enfant ou psychologie du développement normal au cours de la vie
- Avoir obtenu 9 crédits universitaires en sciences linguistiques[3] comprenant :
  - 3 crédits soit en phonétique générale ou en phonétique-phonologie.
  - 3 crédits en syntaxe (ou en morphologie ou en morphosyntaxe).
  - 3 crédits pertinents de niveau avancé au 1er cycle en linguistique, de préférence en sémantique, acquisition du langage, bilinguisme, neurolinguistique ou psycholinguistique.
- Avoir complété un examen informatisé des caractéristiques personnelles (CASPer – Computer-Based Assessment for Sampling Personal Characteristics).[4]

Consulter la page des équivalences de cours (https://www2.uottawa.ca/faculte-sciences-sante/readaptation/etudes-superieures/equivalences-cours-audiologie-orthophonie/) afin de connaitre les cours qui sont acceptés comme préalables d'admission.

[1] 15 crédits par trimestre, signifie, 5 cours de 3 crédits par trimestre (trimestres d'automne et d'hiver).

[2] Ou l'équivalent ou détenir un diplôme du CÉGEP et un minimum de 2 ans (60 crédits) universitaire dans un programme équivalent au Québec avec une moyenne pondérée cumulative minimale de A (85 %) après le trimestre d'hiver de la deuxième année universitaire.

[3] Il est entendu que ces crédits doivent être reconnus comme des crédits en étude du langage dans le cadre de la linguistique contemporaine, et non en étude d'une langue particulière (incluant la phonologie/phonétique de la langue en question), de la littérature, de la rédaction, de la culture, ou du folklore, peu importe le département dans lequel ils ont été suivis.

[4] L'examen CASPer peut être complété en français ou en anglais, selon la préférence de la candidate ou du candidat.

Exigences linguistiques

Être capable de s'exprimer avec facilité à l'oral et à l'écrit, tant en français qu'en anglais. Afin d'évaluer ces compétences linguistiques, des tests de français ou d'anglais sont exigés dans la langue officielle autre que celle de votre diplôme de premier cycle. Visitez l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (https://www.uottawa.ca/notre-universite/institut-langues-officielles-bilinguisme/evaluation-langues/tests/test-admission-ecole-sciences-readaptation/).

Notes :

- Si la langue d'instruction du programme de premier cycle n'est ni l'anglais, ni le français, les deux tests de compétences linguistiques (soit un en français, et un en anglais) devront être complétés.
- Si vous avez complété plusieurs diplômes universitaires dont au moins un en français et un en anglais, vous pouvez demander une exemption du test de langue par courriel à scsante@uottawa.ca. Veuillez noter que l'exigence du test de langue restera à compléter à moins de recevoir la confirmation de cette exemption.
- Les coûts des tests de compétences linguistiques devront être assumés par les candidates et les candidats.
- En préparation aux stages en milieu bilingue, l'École des sciences de la réadaptation offre un cours de conversation anglaise (REA 5940 (https://catalogue.uottawa.ca/search/?P=REA%205940)) qui peut être recommandé ou exigé selon la compétence linguistique des candidates et des candidats.
- Si jugé nécessaire, un cours d'anglais ou un cours de français pourrait être ajouté au programme d'études lors de l'offre d'admission et serait considéré comme une exigence du programme.

Notes

- Les conditions d'admission décrites ci-dessus représentent des exigences minimales et ne garantissent pas l'admission au programme.
- Les admissions sont régies par les règlements académiques (http://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/reglements-generaux/) en vigueur pour les études supérieures.

Exigences du programme

Les exigences de ce programme ont été modifiées. Les exigences antérieures peuvent être consultées dans les annuaires 2023-2024 (http://catalogue.uottawa.ca/fr/archives/).

Maîtrise avec projet de recherche et stages

Les exigences à remplir sont les suivantes :

Cour obligatoires :

ORA 5512	Sciences de la parole appliquées à l'orthophonie	3 crédits
ORA 5513	Anatomie et physiologie appliquées à l'orthophonie	3 crédits
ORA 5519	Principes de stage	1 crédit
ORA 5520	Fondements scientifiques de la recherche en audiologie et en orthophonie	3 crédits

ORA 5527	Principes d'entrée en pratique I	1 crédit
ORA 5547	Principes d'entrée en pratique II	0.25 crédits
ORA 5557	Principes d'entrée en pratique III	0.25 crédits
ORA 5567	Principes d'entrée en pratique IV	0.5 crédits
REA 5703	Pratiques professionnelles en réadaptation	3 crédits
ORA 6524	Troubles de la communication liés aux troubles d'audition	3 crédits
ORA 6710	Concepts d'audiologie pertinents à l'orthophonie	3 crédits
ORA 6713	Troubles développementaux du langage en petite enfance	3 crédits
ORA 6721	Troubles développementaux des sons de la parole	3 crédits
ORA 6723	Troubles développementaux du language en milieu scolaire	3 crédits
ORA 6724	Aphasies	3 crédits
ORA 6741	Troubles acquis de la parole	3 crédits
ORA 6742	Bégaiement	3 crédits
ORA 6743	Troubles de la voix	3 crédits
ORA 6744	Troubles de la communication des clientèles spécifiques	3 crédits
ORA 6745	Suppléance à la communication orale et écrite	3 crédits
ORA 6746	Développement et fonctionnement typiques de la communication et de la déglutition	3 crédits
ORA 6752	Troubles de la déglutition et alimentation	3 crédits
ORA 6753	Troubles cognitivo-linguistiques acquis	3 crédits
REA 6503	Pratique factuelle en réadaptation	3 crédits
Projet de recherche :		
ORA 5545	Projet de recherche	3 crédits
Stages cliniques : [1]		
ORA 5529	Stage I A - Domaine d'étude	
ORA 5539	Stage I B - Domaine d'étude connexe	
ORA 5549	Stage III	
ORA 5559	Stage IV	
ORA 5660	Stage V	
ORA 6503	Stage en voix	

[1] Les stages ORA 5529, ORA 5539, ORA 5549, ORA 5559, ORA 5660 et ORA 6503 sont obligatoires et représentent une progression vers les compétences cliniques requises pour l'entrée en pratique de la profession. Selon les particularités des milieux de stages obligatoires, il est possible que vous n'ayez pas eu accès à la population permettant d'obtenir le nombre d'heures requis dans un champ de pratique spécifique. Le cas échéant, un stage complémentaire dans le champ de pratique en question peut être requis. Le stage complémentaire devient une exigence du programme et doit être réussi.

Exigences minimales

La note de passage dans chaque cours individuel est C+. Une note de C + dans trois cours ou plus durant un même trimestre d'études résulte en un retrait du programme. La note S (Satisfaisant) est requise pour chacun des stages. Deux échecs (cours ou stage) résultent en un retrait du programme. Dans le cas d'un seul échec, le cours ou le stage échoué peut être répété à la prochaine période où il est offert, mais l'inscription aux cours ou stages pour lesquels le cours ou stage échoué est un préalable ne sera pas possible. Dans ce cas, il sera impossible de terminer le programme dans les délais prévus. Un échec à la reprise du cours ou du stage constitue un deuxième échec.

Durée des études

Le programme s'échelonne sur 6 trimestres consécutifs à temps complet. Il est entendu que toutes les exigences du programme soient complétées, y compris le Projet de recherche (ORA 5545), dans une période de deux ans.

Comportement professionnel attendu

Vous êtes tenus de respecter les exigences d'intégrité et d'éthique professionnelle et de vous engager à adhérer à ces exigences dans tous les aspects de votre programme (cours, stages, projets) lors des interactions avec les collègues et avec toutes les personnes qui contribuent à l'enseignement des cours, à la supervision clinique et aux stages, à la recherche et de façon générale à votre formation académique. Les compétences et attributs essentiels exigés pour les études en orthophonie se trouvent ici (https://www.ouac.on.ca/docs/orpas/essentiels/ortho_comp%C3%A9tences_et_attributs_essentiels.pdf).

Exigences pour les stages

Vous devez adhérer aux Exigences pour les activités d'apprentissage pratiques (https://www.uottawa.ca/faculte-sciences-sante/formation-clinique/) (cours, laboratoires, internats et stage cliniques) de la Faculté des sciences de la santé concernant les immunisations, le dossier de police et toute autre formation ou information requise pour assurer la santé et sécurité dans les milieux de stages. Il est de votre responsabilité de connaître ces exigences et de vous donner les moyens pour y répondre.

La non-adhérence aux exigences des stages peut entraîner des conséquences majeures, incluant l'impossibilité de compléter les stages cliniques et même le retrait pendant une période de stage.

La présence aux stages étant obligatoire, l'abandon d'un stage déjà débuté sans raison valable constitue un échec. Conformément à l'entente d'affiliation entre l'Université d'Ottawa et l'établissement clinique : « L'organisme peut mettre fin à un stage en milieu clinique et interdire à une étudiante ou un étudiant de le poursuivre si, à son avis, le comportement de celui-ci représente un danger potentiel pour ses clients ou patients ou a une incidence négative sur leur bien- être ou sur le personnel de l'organisme ». Dans le cas d'un renvoi du stage par le milieu clinique vous recevrez une note d'échec pour ce stage.

Les stages se déroulent dans la région d'Ottawa ainsi que dans d'autres régions de l'Ontario et du Canada. Vous pouvez être assigné à un milieu de stage local ou à l'extérieur de la région. Dans certains cas, le Consortium national de formation en santé (https://cnfs.ca/) (CNFS) peut assumer une partie des coûts de déplacement pour les stages à l'extérieur.

Recherche

Domaines de recherche et installations

Située au cœur de la capitale du Canada, à quelques pas de la colline du Parlement, l'Université d'Ottawa est l'une des 10 principales universités de recherche au Canada.

uOttawa concentre ses forces et ses efforts dans quatre axes stratégiques de recherche :

- Créer un environnement durable
- Promouvoir les sociétés justes
- Façonner le monde numérique
- Favoriser santé et bien-être tout au long de la vie

Grâce à leurs recherches de pointe, nos étudiants diplômés, nos chercheurs et nos professeurs exercent une forte influence sur les priorités à l'échelle nationale et internationale.

La recherche à la Faculté des sciences de la santé

La recherche à la Faculté des sciences de la santé porte sur des aspects importants de la santé tels que la santé des femmes, des personnes âgées, des francophones en situation minoritaire, des Autochtones, les interventions multiples dans le contexte de la santé des populations, les soins palliatifs, la réadaptation et l'autonomie fonctionnelle, l'activité physique et la santé, la santé et la technologie et la pratique clinique basée sur les faits scientifiques.

La Faculté des sciences de la santé participe aux centres et instituts de recherche suivants :

- L'Institut de recherche LIFE
- L'Institut de recherche en musique et santé
- Centre de recherche en santé et sciences infirmières
- Centre interdisciplinaire pour la santé des Noir.e.s

La Faculté des sciences de la santé maintient des collaborations étroites avec les instituts de recherche des hôpitaux de la région :

- L'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa
- L'Institut de recherche de l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario (CHEO)
- L'Institut de recherche Bruyère
- L'Institut de recherche en santé du Royal
- L'Institut du Savoir Montfort
- L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

Pour d'autres informations, veuillez consulter la liste des membres du corps professoral et leurs domaines de recherche sur **Uniweb**.

IMPORTANT : Les candidats et les étudiants à la recherche de professeurs pour superviser leur thèse ou leur projet de recherche peuvent aussi consulter le site Web de la faculté ou du département (https://www.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/coordonnees-unites-academiques/) du programme de leur choix. La plateforme Uniweb n'est pas représentative de l'ensemble du corps professoral autorisé à diriger des projets de recherche à l'Université d'Ottawa.

Cours

ORA 5511 Sciences de l'ouïe (3 crédits)

Anatomie et physiologie du système auditif périphérique et central. Phénomènes acoustiques et psychoacoustiques de l'audition normale. Méthodes psychophysique, seuils, effet de masque, sonie, sensibilité différentielle, tonie, phénomènes binauraux et perception de la parole.
Volet : Cours magistral

ORA 5512 Sciences de la parole appliquées à l'orthophonie (3 crédits)

Étude approfondie de la production (respiration, phonation, articulation, résonance, prosodie et fluidité) et de la perception (traitement auditif) de la parole.
Volet : Cours magistral

ORA 5513 Anatomie et physiologie appliquées à l'orthophonie (3 crédits)

Étude appliquée de l'anatomie, de la physiologie, et de la neurologie de la communication, de la déglutition et de l'audition.
Volet : Cours magistral

ORA 5515 Pédoaudiologie I (3 crédits)

Acquérir une connaissance des techniques de détection précoce et des méthodes d'évaluation de l'audition ainsi que des techniques d'intervention audiologique auprès de l'enfant.
Volet : Cours magistral
Préalables: ORA 6523, ORA 6541, ORA 6542.

ORA 5519 Principes de stage (1 crédit)

Préparation théorique et pratique aux stages cliniques.
Volet : Cours magistral
Noté S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5520 Fondements scientifiques de la recherche en audiologie et en orthophonie (3 crédits)

Étude appliquée des fondements scientifiques de la recherche clinique en audiologie et en orthophonie.
Volet : Cours magistral

ORA 5521 Réadaptation audiologique auprès de l'adulte (3 crédits)

Planifier et réaliser les étapes inhérentes au processus de réadaptation permettant de pallier les conséquences des troubles du système auditif chez l'adulte.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5551, ORA 6523, ORA 6541, ORA 6542.

ORA 5527 Principes d'entrée en pratique I (1 crédit)

Initiation aux aspects théoriques et pratiques en préparation au Stage IA et au Stage IB.
Volet : Cours magistral
Préalable : ORA 5519. Les cours ORA 5529 et ORA 5539 sont concomitants à ORA 5527. Noté S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5529 Stage I A - Domaine d'étude

Initiation aux clientèles et aux rôles professionnels en orthophonie sous supervision directe au moins 80% du temps. Stage en bloc d'une durée de 20 jours permettant d'accumuler entre 25 et 40 heures cliniques.
Volet : Stage
Préalables: ORA 5519, 12 crédits de cours en orthophonie (ORA) ou en réadaptation (REA). Le cours ORA 5527 est concomitant à ORA 5529. Noté S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5530 Séminaire ou travail dirigé (3 crédits)

Présentation et discussion d'un thème contemporain relativement à l'étude des troubles d'audition ou à l'étude des troubles de la parole et du langage. Ce cours, destiné aux étudiants souhaitant approfondir un sujet particulier, est un cours supplémentaire au programme.
Volet : Cours magistral
Permission du Département est requise.

ORA 5539 Stage I B - Domaine d'étude connexe

Activités de stage permettant d'accumuler 20 heures d'expérience dans le domaine d'étude connexe.
Volet : Stage
Préalable : ORA 6710. Le cours ORA 5527 est concomitant à ORA 5539. Noté S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5541 Pratique audiologique auprès des populations particulières I (3 crédits)

Évaluation et approches de réadaptation pour le trouble du traitement auditif et pour les problèmes auditifs liés au vieillissement.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5551, ORA 6523, ORA 6541, ORA 6542.

ORA 5542 Pratique audiologique auprès des populations particulières II (3 crédits)

Évaluation et approches de réadaptation pour l'acouphène, l'hyperacousie et les troubles du système vestibulaire.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5551, ORA 6523, ORA 6541, ORA 6542.

ORA 5545 Projet de recherche (3 crédits)

Expérience de recherche en audiologie et en orthophonie sous la supervision d'un membre du corps professoral.
Volet : Recherche
Préalable : ORA 5520 est concomitant à ORA 5545. L'évaluation se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5547 Principes d'entrée en pratique II (0.25 crédits)

Approfondissement des aspects théoriques et pratiques en préparation au Stage II.
Volet : Cours magistral
Le cours ORA 5549 est concomitant à ORA 5547. Noté S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5549 Stage III

Approfondissement des connaissances et des compétences en lien avec les clientèles et les rôles professionnels en audiologie et en orthophonie sous supervision directe entre 50% et 80% du temps. Stage en bloc d'une durée de 25 jours permettant d'accumuler entre 50 et 75 heures cliniques. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).
Volet : Stage
Préalables : ORA 5529, 33 cr. de cours ORA ou REA pour les étudiants d'orthophonie ou 36 cr. de cours ORA ou REA pour les étudiants d'audiologie. 12 cr. de cours ORA ou REA sont concomitants à ORA 5549.

ORA 5551 Psychoacoustique de l'oreille endommagée et pharmacologie (3 crédits)

Physiologie du système auditif périphérique endommagé. Phénomènes psychoacoustiques de l'audition altérée. Pharmacologie et ototoxicité.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5511, ORA 6520, ORA 6521.

ORA 5557 Principes d'entrée en pratique III (0.25 crédits)

Approfondissement des aspects théoriques et pratiques en préparation au Stage III.
Volet : Cours magistral
Le cours ORA 5559 est concomitant à ORA 5557. Noté S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5559 Stage IV

Approfondissement des connaissances et des compétences en lien avec les clientèles et les rôles professionnels en audiologie et en orthophonie sous supervision directe entre 25 % et 50 % du temps. Stage bihebdomadaire d'une durée de 12 semaines permettant d'accumuler entre 75 et 100 heures cliniques. Préparation à l'entrée en pratique des professions d'orthophoniste et d'audiologiste. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).
Volet : Stage
Préalables : ORA 5549, 45 cr. de cours en orthophonie (ORA) ou sciences de la réadaptation (REA) pour les étudiants d'orthophonie ou 48 cr. de cours en orthophonie (ORA) ou sciences de la réadaptation (REA) pour les étudiants d'audiologie.

ORA 5560 Externat

Volet : Cours magistral

ORA 5567 Principes d'entrée en pratique IV (0.5 crédits)

Consolidation des aspects théoriques et pratiques en préparation au Stage IV.
Volet : Cours magistral
Le cours ORA 5660 est concomitant à ORA 5567. Noté S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5660 Stage V

Consolidation des connaissances et des compétences en lien avec les clientèles et les rôles professionnels en audiologie et en orthophonie sous supervision directe au maximum 25% du temps. Stage en bloc d'une durée de 50 jours permettant d'accumuler entre 100 et 150 heures cliniques et menant à l'autonomie professionnelle. L'évaluation se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).
Volet : Stage
Préalables : ORA 5559, 57 crédits de cours en orthophonie (ORA) ou sciences de la réadaptation (REA).

ORA 6501 Stage complémentaire A

Activités de stage permettant à l'étudiant en orthophonie d'accumuler 20 heures d'expérience en audiologie.
Volet : Stage
ORA 6710 est concomitant à ORA 6501. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6502 Stage complémentaire B

Activités de stage permettant à l'étudiant en audiologie d'accumuler 20 heures d'expérience en orthophonie.
Volet : Stage
ORA 6510 est concomitant à ORA 6502. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6503 Stage en voix

Activités de stage permettant à l'étudiant en orthophonie d'accumuler 15 heures d'expérience en troubles de la voix.
Volet : Stage
ORA 6743 est concomitant à ORA 6503. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6504 Stage complémentaire D

Activités de stage permettant à l'étudiant en orthophonie ou en audiologie de combler le nombre d'heures requis dans un champ de pratique spécifique.
Volet : Stage
Préalable : ORA 5529. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6505 Stage complémentaire E

Activités de stage permettant à l'étudiant en orthophonie ou en audiologie de combler le nombre d'heures requis dans un champ de pratique spécifique.
Volet : Stage
Préalable : ORA 5529. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6510 Concepts d'orthophonie pertinents à l'audiologie (3 crédits)

Une introduction aux troubles de la parole et du langage chez l'enfant et l'adulte, leurs caractéristiques et leurs effets sur la communication.
Volet : Cours magistral

ORA 6515 Pédoaudiologie II (3 crédits)

Comprendre les conséquences de la déficience auditive sur le développement de l'enfant, sur sa famille et son entourage et planifier l'intervention de réadaptation.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 6523, ORA 6542. Concomitant : ORA 5515.

ORA 6520 Évaluation audiologique I (3 crédits)

Planifier et réaliser les étapes inhérentes au processus d'évaluation permettant d'identifier et de comprendre un problème du système auditif périphérique (oreille externe, moyenne et interne), et de mesurer les progrès effectués suite à une intervention le cas échéant.
Volet : Cours magistral
Concomitants : ORA 5511, REA 5703.

ORA 6521 Aides auditives I (3 crédits)

Étude des dimensions acoustiques et électroacoustiques des systèmes d'amplification et des technologies pour personnes ayant une déficience auditive.
Volet : Cours magistral
Concomitants: ORA 5511, REA 5703, ORA 6520.

ORA 6522 Instrumentation en audiologie (3 crédits)

Étude des composantes et principes de fonctionnement des principaux appareils utilisés en pratique audiologique. Rôle de l'instrumentation lors de l'évaluation, de l'intervention et du calibrage. Concomitants : ORA 5511, ORA 6520.
Volet : Cours magistral
ORA 5511 et ORA 6520 sont concomitants à ORA 6522.

ORA 6523 Évaluation audiologique II (3 crédits)

Principes avancés d'évaluation de troubles du système auditif.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5511, ORA 6520, ORA 6522

ORA 6524 Troubles de la communication liés aux troubles d'audition (3 crédits)

Étude avancée de l'évaluation et de l'intervention des difficultés de communication des individus ayant une perte auditive périphérique ou neurosensorielle ou encore un trouble de traitement auditif. un trouble auditif.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 6710, ORA 6713, ORA 6721, ORA 6723.

ORA 6541 Évaluations électrophysiologiques (3 crédits)

Étude des fondements des réponses neurophysiologiques du système auditif et de l'importance clinique des potentiels évoqués du tronc cérébral et des émissions oto-acoustiques pour l'évaluation audiologique. Introduction aux potentiels évoqués de latence courte, moyenne, longue et des réponses corticales.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5511, REA 5703, ORA 6520.

ORA 6542 Aides auditives II (3 crédits)

Méthodes de sélection, d'ajustement, de vérification et de validation des appareils auditifs.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5511, REA 5703, ORA 6520, ORA 6521.

ORA 6544 Aides auditives III (3 crédits)

Étude des systèmes d'amplification implantables et hybrides pour personnes ayant une déficience auditive.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5515, ORA 6542.

ORA 6550 Le bruit et l'audiologie (3 crédits)

Effets psychologiques et physiologiques du bruit, inventaire des réglementations, normes et solutions aux problèmes de bruit. L'audiologiste en tant que consultant en milieu environnemental, industriel, professionnel et scolaire.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5521, ORA 6522, ORA 6523. Le cours ORA 5542 est concomitant à ORA 6550.

ORA 6710 Concepts d'audiologie pertinents à l'orthophonie (3 crédits)

Étude des troubles de l'audition. Initiation à la physique acoustique et au rôle de l'audiologiste en prévention et en évaluation.
Volet : Cours magistral

ORA 6713 Troubles développementaux du langage en petite enfance (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés développementales du langage oral et écrit chez les enfants d'âge préscolaire.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5513, REA 5703, ORA 6746. Concomitants : ORA 6721, ORA 6723.

ORA 6721 Troubles développementaux des sons de la parole (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés développementales des sons de la parole pendant les périodes préscolaire et scolaire.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5512, ORA 5513, REA 5703, ORA 6746. Concomitants : ORA 6713, ORA 6723.

ORA 6723 Troubles développementaux du language en milieu scolaire (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés développementales du langage oral et écrit chez les jeunes d'âge scolaire.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5513, REA 5703, ORA 6746. Concomitants : ORA 6713, ORA 6721.

ORA 6724 Aphasies (3 crédits)

Étude approfondie de l'évaluation et du traitement des difficultés acquises du langage oral et écrit reliées à l'aphasie.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5513, REA 5703, ORA 6746.

ORA 6741 Troubles acquis de la parole (3 crédits)

Étude approfondie de l'évaluation et du traitement des difficultés acquises de la parole.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5512, ORA 5513, REA 5703, ORA 6746.

ORA 6742 Bégaiement (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement du bégaiement. Survol de l'évaluation et du traitement du bredouillement.
Volet : Cours magistral
Préalables: ORA 5512, ORA 5513, REA 5703.

ORA 6743 Troubles de la voix (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés de la phonation et de la résonnance.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5512, ORA 5513, REA 5703.

ORA 6744 Troubles de la communication des clientèles spécifiques (3 crédits)

Étude avancée de l'évaluation et du traitement des difficultés de la communication reliées aux troubles du spectre de l'autisme, à la déficience intellectuelle, aux maladies congénitales, au mutisme et aux malformations crânio-faciales.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 6713, ORA 6721, ORA 6723, ORA 6743, ORA 6752.

ORA 6745 Suppléance à la communication orale et écrite (3 crédits)

Étude avancée de l'évaluation et de l'intervention en contexte d'utilisation des moyens de suppléance à la communication orale et écrite.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 6713, ORA 6721, ORA 6723, ORA 6724, ORA 6741, ORA 6753.

ORA 6746 Développement et fonctionnement typiques de la communication et de la déglutition (3 crédits)

Étude approfondie des modèles de développement et de fonctionnement typiques de la communication et de la déglutition.
Volet : Cours magistral

ORA 6752 Troubles de la déglutition et alimentation (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés de la déglutition et des difficultés d'alimentation qui en découlent.
Volet : Cours magistral
Préalables : ORA 5512, ORA 5513, REA 5703, ORA 6746.

ORA 6753 Troubles cognitivo-linguistiques acquis (3 crédits)

Étude approfondie de l'évaluation et du traitement des difficultés cognitivo-linguistiques acquises suite à une lésions de l'hémisphère non-dominant, un traumatisme crânien et des maladies dégénératives incluant les démences.
Volet : Cours magistral
Prerequisites : ORA 5513, REA 5703, ORA 6746.